Image not found or type unknown

Dents cassee qui rembourses ?

Par **bruno77provins**, le **15/04/2008** à **20:40**

bonjour,

ma fille, a la piscine, s est casse une dent par accident. après réparation, mon dentiste me dit que les frais seront pris en charges par mon assurance, responsabilité civile. mon assureur me répond que la secu rembourse, la mutuelle, et lui juste les frais restant !!
est ce normal?

merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés